

## Billet n° 8

**A.** « En découpant et en remaniant continuellement la carte de l'Europe, en simplifiant, avec ce génie de l'unité qui lui était propre, les divisions territoriales et en réduisant les enclaves et les fragments minuscules d'états, survivances attardées du monde féodal, il [Napoléon] avait fait franchir un pas décisif à l'unité nationale allemande; celle de l'Italie semble avoir été son propre but. D'autre part, le côté arbitraire et oppressif de son système, dont les contemporains ne pouvaient comprendre le sens profond, soulevait dans les pays auxquels il s'appliquait, une vague redoutable d'animosité nationale: la guerre d'Espagne en est demeurée l'exemple classique. Les alliés de 1813 ont dû leur victoire à cette levée générale des nationalités de l'Europe contre le maître unique, qui avait tenté de les plier à sa volonté».

G.I. Brătianu, *Formules d'organisation de la paix dans l'histoire universelle*

**B.** « - Conscients que l'Europe est un continent porteur de civilisation; que ses habitants (...) y ont développé progressivement les valeurs qui fondent l'humanisme: l'égalité des êtres, la liberté, le respect de la raison;

- S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe dont les valeurs, toujours présentes dans son patrimoine, ont ancré dans la vie de la société sa perception du rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables, ainsi que du respect du droit ;

- Convaincus que l'Europe désormais réunie entend poursuivre cette trajectoire de civilisation, de progrès et de prospérité, pour le bien de tous ses habitants, y compris les plus fragiles et les plus démunis; qu'elle veut demeurer un continent ouvert sur la culture, sur le savoir, et sur le progrès social; et qu'elle souhaite approfondir le caractère démocratique et transparent de sa vie publique et œuvrer pour la paix, la justice et la solidarité dans le monde;

- Persuadés que les peuples d'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions, et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun ; (...)

- Reconnaissants aux membres de la Convention européenne d'avoir élaboré la présente Constitution au nom des citoyens et des États d'Europe. »

Avant-projet de Constitution de l'Union européenne, préambule,

### Consignes :

1. Présentez les deux documents.
2. Identifiez, dans le document **A**, deux arguments qui peuvent justifier l'idée que Napoléon ait été un précurseur de l'unité européenne. Évaluez son rôle dans le réveil des nationalités.
3. Identifiez, dans le document **B**, les origines de l'identité européenne.
4. Comparez les documents et précisez comment s'est manifestée l'existence d'une identité européenne durant le XIX<sup>e</sup> siècle et comment elle se manifeste aujourd'hui.
5. Quels sont les obstacles à l'épanouissement de cette identité européenne ?